

Communiqué de presse

Parking Lacarre : les trois premières heures gratuites

Depuis le 3 novembre, la Ville de Colmar offre trois heures de stationnement dans la partie payante du parc de stationnement couvert Lacarre (5, place Lacarre - ouvert 7/7 et 24/24).

Cette mesure octroie le même avantage qui pré-existait sur la place Scheurer-Kestner avant son passage en zone payante. Ce stationnement gratuit de moyenne durée profitera à tous les visiteurs occasionnels qui souhaitent visiter le centre-ville, faire quelques courses, aller au cinéma ou au restaurant.

Au-delà de 3 heures le tarif existant reste inchangé soit 2.50€ de 3h00 à 3h15, puis 0,10€ par 1/4 heure supplémentaire.

Renseignements : 03 69 99 56 28

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr

Marion Morant

+ 33 (0)3 89 20 67 53

contact@colmar.fr